

#100^{ème} Edition

LA LETTRE D'INFORMATION MAI 2025

Mairie – Direction

La 100^{ème} de La Lettre d'Information

Depuis 2017, La Lettre d'Information de Montvalezan La Rosière est un support essentiel pour tenir la population informée des projets, événements et décisions qui façonnent la commune.

La 100^{ème} édition de La Lettre d'Information de Montvalezan La Rosière est l'occasion de faire un point sur son parcours depuis sa création en février 2017. Chaque mois, ce document informe les habitants sur les actualités locales et municipales, via une diffusion dématérialisée et un affichage dans nos villages. Cette régularité sans faille est le fruit d'un engagement constant de nos services municipaux, qui ont assuré la production et la diffusion de ce support d'information avec rigueur et dévouement.

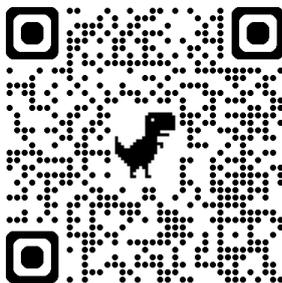


A l'occasion de cet anniversaire, les 100 premiers numéros sont compilés dans un ouvrage unique, assurant ainsi une conservation plus pérenne de cette publication. Cette revue des 100 premiers numéros vient ainsi compléter la mémoire conservée au travers de L'ÉCHO, notre revue annuelle municipale, et représente un témoignage vivant du dynamisme de la vie municipale, des partenaires locaux et des associations sur cette période.

La Lettre d'Information est un complément aux autres outils que sont notre revue annuelle L'ÉCHO, l'application ILLIWAP, mise en service en février 2020 et notre site internet. L'ensemble de ces supports a pour objectif d'assurer la diffusion des actualités, et ainsi permettre aux habitants d'avoir la connaissance la plus large possible des dossiers de la collectivité.

Retrouvez la Revue des 100 premières éditions sur le site internet de la mairie de Montvalezan ou en scannant ce QR code.

SCANNEZ
MOI



Contact : Didier CHARVET, dgs@montvalezan.fr

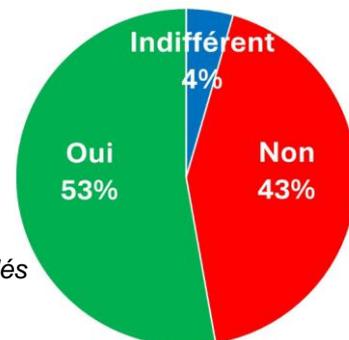
Mairie – Direction

La Route Rose, quelles suites ?

Les habitants et électeurs de Montvalezan ont été consultés sur l'avenir de la « Route Rose » via une enquête entre le 2 et le 14 avril 2025.



180 répondants validés
Agés de 10 ans et +



En réunion de travail du Conseil le 23 avril dernier, les élus ont débattu des avantages et inconvénients de la « Route Rose » en termes d'économie, de communication touristique, de sécurité et d'environnement. Malgré des divergences sur la poursuite du projet, **il a été décidé de respecter l'avis exprimé par la population lors de la consultation et de rénover le marquage avant l'été.** Jean-Pierre MAITRE, adjoint aux finances, a exprimé son désaccord et s'est désolidarisé de la décision. Il a insisté sur la priorité de la sécurité des usagers, évoquant les risques de chaussée glissante et de pollution des sols. Faye DAVISON, Adjointe au Tourisme, a rappelé les propos de Sébastien DELRUE, Directeur de l'Office de Tourisme, soulignant que la Route Rose était devenue un symbole pour La Rosière, générant une communication équivalente à plusieurs centaines de milliers d'euros pour un faible coût. Elle a également suggéré l'installation de glissières sur les parties de la route sans protection pour améliorer la sécurité.

Contact : Didier CHARVET, dgs@montvalezan.fr

SIVU LRSB – Domaine Skiable La Rosière Le chiffre du mois

647 045 Le nombre de journées skieurs pour la saison 2024-2025, contre 620 951 l'hiver précédent soit une progression de 4,2%

Contact : Heidi GAIDET, stats@montvalezan.fr

Sécurisation de la cantine scolaire

La commune de Montvalezan rejoint le Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Haute Tarentaise Restauration", une initiative visant à sécuriser la fourniture des repas scolaires pour notre cantine et a fait le choix de ne pas répercuter les coûts aux familles.



Lors du Conseil Municipal du 23 avril 2025, **les élus ont validé l'adhésion de la commune de Montvalezan au GIP "Haute Tarentaise Restauration"**, une initiative visant à pérenniser et sécuriser la production des repas pour notre cantine scolaire. Grâce à ce GIP, la cantine ne dépendra plus du processus de commande publique, ce qui évite le risque de ne pas obtenir de réponse en raison de notre éloignement géographique et des faibles quantités commandées. Ce GIP, qui regroupe plusieurs communes de la vallée ainsi que le Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice, permettra de consolider le fonctionnement de la cuisine centrale. **Cette structure devrait entrer en vigueur dès le 1er juillet 2025, garantissant ainsi une offre stable et de qualité pour notre cantine scolaire.** Bien qu'une augmentation des coûts de production ait été annoncée, le Conseil Municipal a jugé qu'il était pertinent de s'engager dans cette démarche collective et a désigné Catherine GARANDEL comme représentante de Montvalezan au Conseil d'Administration du GIP, avec Jean-Claude FRAISSARD en tant que suppléant.

Le 22 mai 2025, lors d'un autre Conseil Municipal, les élus ont abordé **la tarification de la cantine scolaire pour l'année 2025-2026.** À la suite de l'adhésion au GIP, les coûts de production des repas ont été réévalués par le Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice, mettant en lumière un écart significatif entre les tarifs appliqués jusqu'à présent et les coûts réels. Il a été constaté que, dans le cadre du contrat actuel, la cuisine centrale vendait à perte. En conséquence, le tarif de production d'un repas augmentera de 52% pour les élèves de maternelle et de 55% pour ceux des élèves de primaire. Cependant, **le Conseil Municipal a pris la décision de ne pas répercuter cette forte hausse sur les familles, mais plutôt de procéder à une actualisation mesurée du tarif appliqué.** Ainsi, le tarif d'inscription à la cantine scolaire (comprenant le repas et la garderie méridienne) sera fixé à 6,50€ par jour et par enfant, contre 6,20€ cette année, soit une augmentation de 4,8%. Ce tarif reste largement inférieur au coût global supporté par la collectivité pour chaque enfant, estimé à environ 17,7€ par jour, incluant la fourniture du repas, la livraison, le réchauffage, les préparations préalables, le service et la garderie. La commune assume désormais 64% de ce coût global, dans un souci de garantir une accessibilité maximale du service aux familles.

Contact : Gillian DREYFUSS, comptabilite@montvalezan.fr

Voir ou revoir le film des Combats

Le 15 avril dernier, certains d'entre vous ont pu assister à la projection en avant-première du film réalisé par Serge TIGNERES, "Champ de Bataille - 1945 - La libération des Alpes - Le Roc Noir".



Pour voir ou revoir ce film exceptionnel, chargé d'une grande émotion, pour lequel la mairie de Montvalezan a participé à son financement à hauteur de 23700 € TTC afin d'assurer la production de ce document essentiel pour la conservation de la mémoire de notre histoire locale, scannez le QR CODE ci-dessous ou RDV sur Youtube.

**SCANNEZ
MOI**



Contact : Magali POSSOZ, accueil@montvalezan.fr

La photo du mois

Cérémonie de commémoration des 80 ans de l'armistice de la seconde Guerre Mondiale.



Mairie - CCAS - Ressources Humaines Rejoignez-nous

Pour la saison d'été 2025 :

- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** (contrat de 5 mois).



Contact : Sara PIETRASANTA, rh@montvalezan.fr